

MÉMO REDON

LES INFOS.

R daction: 02.99.71.64.00.
Publicité: 02.99.71.64.00.
Communiqués et photos: jusqu'à 1h le lundi au 02.99.71.64.00.
Contactez Les Infos par mail:
 R daction: redaction@infosredon.fr
 Sports: sports@infosredon.fr
 Photo: photo@infosredon.fr
 Publicité: publicite@infosredon.fr
 Abonnement: administration@infosredon.fr
 Petites annonces: petitesannonces@infosredon.fr
 Annonces légales: annonceslegales@infosredon.fr

SANTÉ.

Urgences: 02.99.28.94.94.
Pharmacies: 32 37.
Urgences de l'hôpital: 02.99.71.71.71.
Centre de soins infirmiers: 02.99.71.02.20.
 Mme Bouyer, 02.99.72.34.10. Mme Beranger, 02.99.71.47.38.
Soins infirmiers: Mme Paupette, 06.47.22.41.22.
Ambulance: 15.
Pour toute urgence maternelle médicale, oxygénothérapie: 02.99.72.54.03.
 Samu: 15
Centre anti-poisons Rennes: 02.99.59.22.22.

PRACTIQUE.

Mairie: 02.99.71.05.27.
Gendarmerie: 02.99.72.16.28. ou 17.
Sapeurs-pompiers: 18.
Aide Emploi-services: 02.99.71.20.62.
Le Emploi: 39 49, fax 02.99.72.20.78.
Secours catholique: quai St-Jacques, boutique ouverte tous de 14h 16h45, 06.37.58.55.35.
Point Accueil CAF Interdpartemental: 2 rue de Rennes, Redon: lundi, mardi et jeudi 8h30/12h 13h/16h30.
 - Prestations Familiales Aides au Logement sur rdv allocataires 35 T 1. 0810.25.35.10. allocataires 44 T 1. 0810.25.44.10. allocataires 56 T 1. 0810.25.56.10.
 - Service Social sur rdv avec un travailleur social 02.99.94.39.73.
 sur rendez-vous avec un conseiller social petite enfance et parentalité 02.99.94.39.73.
 - Ecrivain publique sur aide la correspondance administrative des 3^{es} jeudis du mois de 9h 12h, 02.99.94.39.73.
 - Médiation Familiale: prendre rendez-vous au pr s de l'Espace Médiation au 02.99.38.40.28.
 - Relais Intercommunaux Parents Assistants Maternels Enfants - RIPAMEle jeudi de 13h30 16h30 sur Rendez-vous, 06.27.04.26.04.
Croix-Rouge: 28, rue St-Michel. Lundi de 14h 17h. Vendredi de 15h 17h. Vendredi avant le jeudi après-midi de 13h30 16h30.

Dimanche 22 octobre : 6 kilomètres à pied pour lutter contre le cancer du sein

Le 4 octobre, la salle de réunion de la Mutuelle des Pays de Vilaine, partenaire de l'organisation "Octobre Rose en Pays de Redon" a accueilli la réunion de finalisation de la journée du dimanche 22 octobre.

Santé publique. La ville de Redon représentée par Maria Torlay, adjointe à la santé et l'Athlé de Redon, rassemblés en collectif d'une vingtaine de personnes de tout horizon ont uni leurs savoir-faire pour préparer cette journée solidaire au profit de la Ligue contre le cancer.

Après un travail de cinq mois, le fruit des efforts va permettre à des femmes de courir ou de marcher en soutien des gens atteints de cancer, et surtout inciter les femmes à se faire dépister contre le cancer du sein. Rappelons que cette manifestation entre dans le cadre d'une campagne de santé publique.

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez les femmes où près d'une femme sur huit est atteinte. Il se développe principalement après 50 ans. En France et par an, ce cancer est responsable de 12 000 décès, et 50 000 nouveaux cas sont déclarés.

« Pratiquer une activité physique ou sportive est un facteur



Pendant cinq mois, de nombreux bénévoles se sont réunis pour mettre sur pied cette marche rose qui aura lieu ce dimanche 22 octobre à Redon.

protecteur contre la maladie, allié à une alimentation saine et des produits de saison, cela réduit les risques, confie Karine Guillon, co-coordinatrice du collectif avec Nathalie Lorfeuvre. Il faut préférer les aliments locaux, issus de cultures maraîchères saines, sans produits phytosanitaires.

« Pour réduire les risques, évitez de consommer également des perturbateurs endocriniens. »

Un parcours de 6 kilomètres.

Que ce soit pour la course, ou la marche, le parcours est de 6 km. Evidemment, pas de classement, pas de temps chronométré, pas besoin de certificat

médical, seule la cause compte!

Cette action est ouverte à toutes les femmes ayant 16 ans révolus, et les places sont limitées à 1500 personnes.

Une participation de 8 euros est demandée, cela comprend le tee-shirt remis à chaque participante qui devra être porté le jour de la course.

Les bénéfices recueillis seront reversés au comité d'Ille-et-Vilaine de la Ligue contre le cancer. Le logo qui est floqué sur le tee-shirt a été réalisé par Enora Runigo, élève d'art plastique du lycée Saint Sauveur de Redon.

Le point de ralliement pour le dimanche 22 octobre est prévu à l'amphithéâtre urbain, près de l'Office du tourisme. A

10 h 15, échauffement collectif et 10 h 30 départ course et marche.

La Croix-Rouge assurera la sécurité des participantes, aidée de bénévoles.

➤ Informations : octobre.roseenpaysderedon@gmail.com/

➤ Pour vous inscrire, plusieurs solutions : www.athlepaysderedon.co

DIMANCHE 22 OCTOBRE (14h00)

LOTTO

Maison des fêtes Bellevue - REDON

- AU TOTAL 63 lots -

- BON D'ACHAT de 800€
- 1 VTC - 1 TELEMESEUR
- 1 MONTRE CONNEXTEE
- BON D'ACHAT de 150€
- 1 BARRE DE SON...

3€ la carte, 8€ les 3, 13€ les 6, 15€ les 8 (1 carte offerte à partir de 3 achetées)

Barrette, anniversaire, gâteau

Animé par: Pasodella

Organisation: Section Retraités et Vétérans des Sapeurs Pompiers de Redon

Ateliers jeudis 19 octobre : l'allaitement maternel, c'est bon pour tout le monde !

Même si au fil des ans, le nombre de mamans souhaitant allaiter augmente, ce n'est toujours pas la panacée en France. Et pas plus dans le Pays de Redon. Alors pour sensibiliser la population aux bienfaits de l'allaitement maternel, une semaine mondiale est organisée depuis 1992. A la maternité du centre hospitalier intercommunal de Redon-Carentoir, et en lien avec le service de protection maternelle infantile, c'est le jeudi 19 octobre que tout va se passer, même si évidemment, « c'est un travail de longue haleine et de tous les jours », affirme Muriel Venezia, l'une des 17 sages-femmes hospitalières, exerçant depuis 19 ans.

Trois ateliers jeudi 19 octobre. Ainsi, trois ateliers vont être proposés de 14h à 17h au premier étage de la maternité autour de trois thèmes : un échange et une discussion autour de l'allaitement, la sensibilisation à l'éveil du nourrisson par le toucher et enfin, un stand thalasso bain pour bébé, ces ateliers étant organisés autour de professionnelles. S'ils s'adressent évidemment aux mamans, « les pères et futurs pères sont les bienvenus car l'allaitement, s'il est profitable



Le repos après le sein.

aux bébés, à la maman, l'est aussi à toute la famille par ricochet », détaille la sage-femme.

Faible allaitement en France.

Mais pourquoi soutenir, protéger et encourager ce droit des femmes et des enfants ? Car les lobbies ne sont pas loin ? C'est ce qu'on pourrait croire à la lecture du thème de l'année : "Ensemble protégeons l'allaitement, loin des conflits d'intérêts". Avec un taux d'allaitement en France en sortie de maternité d'à peu près 70%, « c'est l'un des plus faible d'Europe, loin derrière les pays scandinaves (90%) et il fond après un mois en France (35%) pour n'être que de 10% à trois mois ! » Comment expliquer ces chiffres ? « Les congés ma-

ternité sont courts et il y a une forte pression de la part des sociétés qui favorisent le lait industriel », critique la sage-femme.

Pour des raisons diverses. Il y a donc un contexte sociologique, culturel et économique.

Pourtant les arguments en faveur de l'allaitement ne manquent pas... Même s'il faut de la patience, de l'accompagnement professionnel et familial, du temps, de la confiance en elle (pour la maman) et en l'enfant. Allaiter, c'est tout d'abord garantir une bonne santé à l'enfant en « créant les conditions d'une prévention contre les infections ». « C'est aussi pratique. Certaines mamans utilisent aujourd'hui l'allaitement

comme un argument financier, tandis que certaines parlent d'acte inné », explique Muriel Venezia, tandis que pour d'autres, c'est le fruit d'une réflexion intellectuelle. « Il existe beaucoup d'arguments ! »

Et le papa ? C'est ce que dit Sandrine Debray, jeune maman qui a donné naissance dimanche matin, à un petit Lenny, qui dort tranquillement dans les bras de son papa lundi matin. « J'avais déjà souhaité allaiter mon premier enfant. Alors la question ne s'est pas posée pour Lenny. » Allaiter, « c'est pour moi naturel, pratique et c'est surtout un moment privilégié avec mon enfant. Je construis de fait aussi des moments forts avec mon enfant par le toucher ». Et puis « ne pas le tester ça aurait été vraiment dommage ! », sourit Sandrine.

Et le papa alors, que fait-il s'il ne peut pas donner le biberon ? « C'est simple : il y a des tonnes d'autres choses à faire dans une maison au quotidien, pour aider ma compagne, quand ils seront rentrés. Et puis, je peux le prendre dans mes bras, le caresser : bref, construire avec lui de petites relations douces, lui parler... »,

sourit Damien, caressant aussi du regard son enfant emmitoufflé dans une couverture douce. Il faut dire que lui aussi, sa maman l'a allaité.

Sandrine rajoute qu'il est aussi « important d'être accompagné la première fois avec des professionnelles qui prennent le temps de nous rassurer, de nous accompagner ». En effet, l'équipe hospitalière, bien formée, « doit faire preuve de bienveillance, de pédagogie et prendre le temps pour accompagner la maman et l'enfant dans cet allaitement », explique la sage-femme.

« Reprendre mon corps. »

Sandrine a allaité son premier enfant pendant deux mois et demi. « J'ai arrêté parce que je voulais retrouver ma vie de femme, reprendre le sport, mon travail et ce n'est pas facile de poursuivre l'allaitement dans ces conditions. » Et puis simplement, « je voulais reprendre mon corps et le regard des autres n'est pas toujours bienveillant dans l'espace public ». En outre, il faut « domestiquer, bien appréhender le tire-lait qui n'est pas un appareil des plus agréables. Je n'avais pas vraiment réussi pour mon premier enfant ».